

CADRE DU SEMINAIRE ET MODALITES DE TRAVAIL

Ce séminaire s'adresse tant aux élus qu'aux techniciens des Parcs et partenaires œuvrant sur différentes missions. Il s'agit de préciser et de renforcer le rôle de ce trinôme formé avec les habitants afin d'outiller les Parcs naturels régionaux le souhaitant à mettre en œuvre ou à conforter la mise en œuvre de projets basés sur l'implication des habitants et des acteurs. Pour cela, nous avons souhaité organiser un séminaire en mode « apprenant » sur la forme pour être en cohérence avec le thème et en faisant vivre des méthodes de conduite d'implication active. Il constitue également un temps de partage de connaissances et de pratiques conduites. Le séminaire comporte donc des temps de production en intelligence collective s'inspirant du forum ouvert, de restitution/échanges s'appuyant sur les techniques de facilitation graphique mais aussi un marché aux initiatives alimenté par des fiches expériences proposées par les participants et des visites d'expériences et de rencontre d'acteurs sur le Parc du Golfe du Morbihan nous accueillant.

Ce séminaire se tient 5 ans après celui organisé dans le Parc Scarpe-Escaut (Réussir les transitions par l'implication citoyenne et la solidarité territoriale : le pari des Parcs) ; Il sera l'occasion de faire le point sur les évolutions constatées dans les Parcs depuis 2017 et de présenter les projets menés au sein de Parcs ou en inter-Parcs (Défi familles à biodiversité positive, Université populaire du cadre de vie...).

Renseignements :

Fédération des Parcs :

Arnaud BERAT - Tel. 06 19 21 66 62 / Stéphane ADAM - Tél. 06 71 00 19 93

Valérie PETEL (Assistante) – Tel. 06 66 62 21 77

Parc du Golfe du Morbihan :

Sophie GIRAUD – Tel. 06 72 91 64 35 / Fabrice JAULIN - Tél. 06 62 56 06 03



Avec le soutien de :



Une autre vie s'invente ici

Séminaire

Implication des habitants et acteurs du territoire Comment la favoriser au sein des Parcs pour répondre aux enjeux de transitions ?

22 et 23 mars 2022 - Parc du Golfe du Morbihan



Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de développement durable au service de leurs habitants, les Parcs revendiquent une posture de concertation, de faire avec et d'accompagnement des acteurs sur leur territoire. Ces logiques d'actions s'accompagnent d'une volonté d'implication des habitants lors de la rédaction de la Charte du Parc et dans la mise en place d'actions. La participation des habitants peut prendre plusieurs formes qui vont de la consultation jusqu'à la cogestion. Cependant, la réalité met en évidence que la participation citoyenne à la vie d'un territoire ne va pas de soi.

Aujourd'hui, celle-ci apparaît comme un véritable enjeu permettant aux élus de jouer sur des leviers d'actions complémentaires aux principes de la démocratie représentative.

Cette question apparaît d'autant plus cruciale que nous connaissons une crise de l'engagement citoyen, y compris lors des élections locales. Partant du constat que c'est la manière dont une décision est prise qui fait aussi sa légitimité, les Parcs souhaitent de plus en plus favoriser la participation de leurs habitants. Cela est d'autant plus important qu'ils doivent contribuer à relever aujourd'hui de grands défis sociétaux liés à la transition climatique, écologique, socio-économique.... La réussite passe par un autre type de relation avec les acteurs locaux et les habitants. Elle renvoie à la fois à des dimensions politiques mais aussi techniques. En effet, si les Parcs sont relativement à l'aise dans la mise en œuvre de partenariat avec les autres acteurs institutionnels, travailler avec leurs habitants dans des configurations autres que celles connues et qui semblent moins structurées et sur de vastes territoires n'est pas évident. Les méthodes doivent être adaptées notamment dans des approches qui prennent en compte des initiatives venant du terrain et pas uniquement du Parc, pouvant prendre différentes formes en fonction du degré d'engagement des habitants et nécessitant une attention particulière afin qu'elles soient correctement menées pour ne pas créer de déception et être de nouveau utiliser.

Mardi 22 mars

9h00 : Ouverture en plénière

L'implication des habitants, levier pour mieux répondre et s'adapter aux défis sociétaux : santé, économie, culture, alimentation, utilisation durable des ressources avec définition d'un langage commun sur la consultation, la concertation, la cogestion

Éclairage du sociologue Jean-Philippe FOUQUET, Université Tours et réactions d'élus sur la participation au cœur des missions Parcs

10h -15h : La participation in situ

Ateliers pratiques, visite de sites et rencontre d'habitants/acteurs :

1- Aire Marine Éducative de Locmariaquer

Exemple de sensibilisation, mobilisation et co-construction pour une gestion en faveur de la préservation et de la valorisation d'espaces fragiles.

Les enfants de l'école de Locmariaquer ont choisi un espace littoral sur lequel ils vont mener des observations afin de mieux connaître les patrimoines culturels naturels et paysagers. L'apprentissage des savoirs fondamentaux s'appuie sur cette démarche écocitoyenne. Un conseil de la mer permet de réunir écoliers, référent de l'AME, et élus communaux afin d'orienter les préconisations de gestion en faveur de la préservation et de la valorisation de l'aire marine éducative. Le Parc coordonne 15 aires marines éducatives en partenariat avec l'OFB et l'éducation nationale (convention EEDD).

2- Bassin versant de la rivière de Pénerf

Exemple de 17 ans de démarche participative, du diagnostic à la co-construction et la mise en œuvre de programmes d'actions. Un comité d'acteurs a permis de réunir agriculteurs, ostréiculteurs, élus, habitants, industriels et association de protection de l'environnement et financeurs afin de préserver et reconquérir la qualité de l'eau et les milieux aquatiques. Acculturation, découverte des problématiques des milieux, des enjeux des professionnels et des solutions existantes, ont permis la construction des programmes d'actions des 3 contrats territoriaux de bassin versant. Laboratoire de la concertation pour le projet de Parc, laboratoire d'expérimentation sur de la recherche de contaminations bactériologiques, laboratoire de pédagogie et d'éducation aux milieux aquatiques et au bassin versant, laboratoire de restauration de milieux aquatiques (continuité écologique, morphologie des cours d'eau), laboratoire de partage des actions par un journal rédigé par un comité de rédaction local, ces expérimentations ont servi de laboratoire à la création du Parc.

3- Séné : l'expérience d'une « commune citoyenne » qui a cœur d'associer les habitants dans l'ensemble des projets communaux

Depuis 10 ans, les élus de Séné ont à cœur d'associer les habitants dans l'ensemble des projets communaux : Greeters, sentiers patrimoniaux, maison des citoyens, production citoyenne d'électricité sur les toits des bâtiments communaux, potagers citoyens et programmation de la salle de spectacles. Ces actions sont co-construites par des groupes citoyens volontaires animés par l'équipe municipale.

Les circuits de visite intègrent un déjeuner sous forme de pique-nique.

15h15 : Plénière

Retour sur un premier état des lieux de l'implication des habitants dans les Parcs

16h-19h : Ateliers

Travail en ateliers en mode « World Café » traitant de l'implication des habitants par rapport à leurs activités du quotidien :

➤ **6 thèmes (à définir par les participants)**

Exemple de thèmes possibles : se loger, se nourrir, se cultiver, travailler, se promener, connaître le territoire sous tous ses aspects (patrimoine naturel et culturel, histoire...), à l'aune des enjeux d'adaptation aux changements climatiques.

19h30 : Marché aux initiatives menées au sein des Parcs / rencontre avec des habitants du Parc (conseil des associations, groupe de dialogue de la transition agricole et alimentaire)

20h30 : Soirée conviviale avec des habitants et acteurs du territoire avec buffet de produits des Parcs

Mercredi 23 mars

8h30-12h30 : Quelles propositions de sujets et d'envies à aborder par les participants pour identifier les points clefs de l'implication des habitants ?

➤ **Animation par 2 facilitateurs : Fabienne COTTET et Hervé MOALIC**

Temps d'intelligence collective basé sur les principes du « forum ouvert » :

- 1- Définition des thèmes à travailler en ateliers par les participants
- 2- Possibilité pour les participants de contribuer à plusieurs ateliers

12h30 : Déjeuner au centre

14h : Poursuite de la prise de connaissance des propositions du matin et recueil des propositions d'actions concrètes

15h : « Rapport d'étonnement collectif » réalisé sur la base de 3 questions posées aux participants (ce qu'ils retiennent du séminaire pour eux, pour leur Parc et pour la Fédération)

15h15 : clôture du séminaire, perspectives pour la suite des propositions formulées et réaction de grands témoins (Jean-Eude BEURET, président du Conseil scientifique du Parc du Golfe Morbihan)

15h30 : Fin du séminaire

LOCALISATION ET ACCES

. Localisation et accès

Lieu du séminaire : Espace Montcalm

55 rue Monseigneur Tréhiou à Vannes

Téléphone : 02 97 68 15 68

<https://www.montcalm-vannes.org/fr/accueil/>

. Bus de ville entre gare de Vannes et site du séminaire

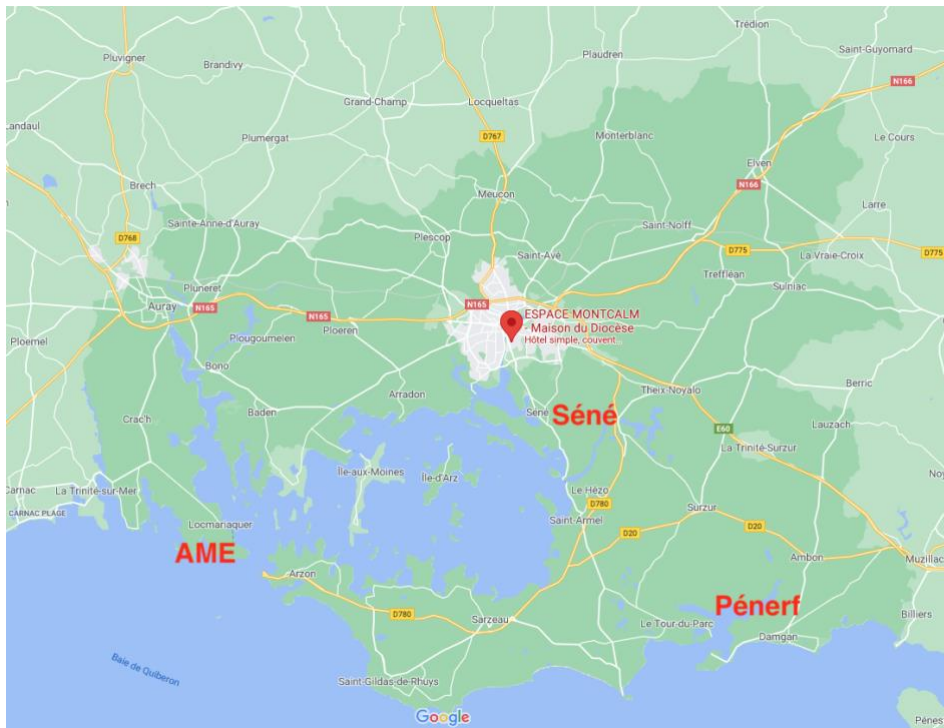
Pour les utilisateurs en train, vous pouvez relier l'espace Montcalm par les bus. Plus d'info sur les lignes et horaires (22 mn en bus ou à pied) :

<https://www.montcalm-vannes.org/fr/accueil-de-groupes/plan-dacces/>

. Hébergement

Il est prévu à l'Espace Montcalm et au sein de l'hôtel L'océan à proximité (à 10 mn à pied).

. Localisation Espace Montcalm et sites de visite



MODALITES D'INSCRIPTION ET FORFAIT PARTICIPANT

. Inscriptions

Les inscriptions se font directement sur internet en cliquant **avant le 11 février** sur le lien suivant : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/implication-des-habitants-et-des-acteurs-du-territoire-comment-la-favoriser-au-sein>

. Forfait participant

Type du séjour	Forfait/personne
Forfait à Montcalm : du dîner du 21/3 au déjeuner du 23/03	200 €
Forfait à l'hôtel du dîner du 21/3 au déjeuner du 23/03	280 €
Forfait à Montcalm avec arrivée le 22/03 matin	145 €
Forfait à l'hôtel avec arrivée le 22/03 matin	185 €
Forfait journée sans hébergement	40 €

La Fédération des Parcs prend en charge les coûts pédagogiques, d'intervenants et d'organisation. Elle centralise les paiements de l'ensemble des coûts du séminaire puis refacture un forfait à chaque participant.